

# Arrêté du 21 novembre 2011 fixant certaines mesures techniques et administratives relatives à la police sanitaire de la morve des équidés

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

<b>Date</b>	03/12/2011
<b>Juridiction / Nature</b>	ARRETE
<b>NOR / Numéro</b>	AGRG1131605A
<b>URL Légifrance</b>	<a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000024893044">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000024893044</a>

## RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Ces équidés font l'objet de mesures de surveillance définies par instructions du ministre chargé de l'agriculture ; — isolement et séquestration des équidés infectés et contaminés de morve ainsi que des [...]

## TEXTES VISÉS

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, Vu la directive 90/426/CEE du Conseil du 26 juin 1990 relative aux conditions de police sanitaire régissant les mouvements d'équidés et les importations d'équidés en provenance des pays tiers ; Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le titre II du livre II ; Vu l'arrêté du 3 mai 1994 relatif aux conditions de police sanitaire régissant les mouvements et les échanges intracommunautaires d'équidés ; Vu les avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments en date des 5 décembre 2008, 24 septembre 2009 et 16 mars 2010 ; Vu l'avis du comité consultatif de la santé et de la protection animales en date du 15 décembre 2010 ; Sur la proposition de la directrice générale de l'alimentation au ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, Arrête :

## RÉFÉRENCE

ARRETE AGRG1131605A du 3 décembre 2011, « Arrêté du 21 novembre 2011 fixant certaines mesures techniques et administratives relatives à la police sanitaire de la morve des équidés ».  
Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000024893044> (consulté le 27 juin 2026).